



**Texte d'orientation
générale
CFDT-Journalistes
2025 - 2029**

**Assemblée générale
des Journalistes CFDT
17 juin 2025**

Le mandat décembre 2020-juin 2025 de l'Union fédérale des journalistes CFDT a été un mandat de transition en vue de devenir une voix indépendante et puissante dans la profession et d'être reconnue comme telle à côté des syndicats catégoriels, mais aussi d'être un maillon utile aux sections et syndicats membres de la F3C en tant qu'experte des thématiques très spécifiques autour de l'exercice du journalisme professionnel.

CFDT-Journalistes a ainsi commencé à structurer un réseau d'acteurs militants, d'outils, des cahiers revendicatifs, à muscler la communication et à s'insérer davantage dans l'organisation interne de la F3C.

Lors du mandat 2025-2029, l'Union fédérale CFDT-journalistes poursuivra cette structuration afin de permettre un approfondissement des spécificités et enjeux de la profession, et de renvoyer une image de lisibilité, condition sine qua non pour fidéliser.

Dans ce cadre, CFDT-Journalistes tâchera d'être une puissante voix de défense du journalisme, des journalistes, et de la liberté de la presse, dans un contexte politique, social et technologique de plus en plus contraint. L'instance aura aussi à cœur d'entraîner l'adhésion d'un maximum de journalistes, notamment des jeunes, afin de mobiliser la profession et de la rendre actrice de son propre destin.

Afin de mettre en œuvre ces grandes lignes, il est nécessaire de mieux définir nos positions (revendiquer), de faire connaître cette vision (diffuser), de monter en compétences collectivement (connaître), et de mieux fédérer le réseau d'acteurs CFDT au service des adhérents (relier).

Chaque membre du conseil national élu pour le mandat 2025-2029 apportera sa contribution à la réalisation des objectifs suivants, en fonction de ses compétences et appétences.

1. REVENDIQUER : DÉFENDRE LES JOURNALISTES ET LE JOURNALISME

CFDT-Journalistes placera au centre de ses revendications auprès des politiques, des employeurs, des ministères, et au sein des commissions paritaires où elle siège : la défense de salaires et de conditions de travail décentes pour tous, la lutte contre la précarité (pigistes, CDD), la défense des valeurs du journalisme dans notre démocratie, ce qui passe par la lutte contre les atteintes à la liberté de la presse, contre la concentration des médias et contre les idées d'extrême-droite, et pour un encadrement de l'IA.

Sur le plan social, CFDT-Journalistes demandera sans relâche l'application pleine et entière de la loi Cressard pour les pigistes, la rehausse de leurs rémunérations, davantage de contrôles des employeurs qui contreviennent à la loi, et accompagnera les sections d'entreprise pour qu'elles fassent vivre ces droits et l'égalité de traitement. CFDT-journalistes continuera de réclamer un salaire minimum garanti pour les journalistes, fixé à 2000 € bruts mensuels pour les journalistes permanents, et des minimas de branche qui prennent en compte la réalité des compétences. CFDT-Journalistes défendra une protection sociale pour tous, y compris les correspondants à l'étranger, et des mesures favorisant le bien-être et la santé mentale. Elle encouragera une formation initiale de qualité et une formation continue accessible à tous. Elle défendra une approche non dogmatique des conditions d'obtention de la carte de presse tout en restant fidèle à ses fondamentaux, et cherchera des solutions aux situations atypiques.

Sur le plan de la liberté de la presse, CFDT-Journalistes réagira à toute atteinte, revendiquera une meilleure protection des sources des journalistes, l'ajout du métier de journaliste dans la liste des victimes de violences volontaires amenant des circonstances aggravantes,

d'avantage de démocratie et de déontologie en entreprise, et notamment un droit d'agrément pour les rédactions et un renforcement de la loi Bloche. A l'international, elle s'associera aux travaux de ses fédérations FIJ et FEJ.

Sur le plan de la régulation du secteur, CFDT-journalistes réfléchira à l'avenir du journalisme avec l'IA et proposera des mesures d'encadrement de son usage dans les rédactions. Elle défendra une réforme des aides à la presse en vue d'une meilleure répartition et une intégration des syndicats de salariés à la CPPAP. Elle combattra la concentration des médias et défendra le pluralisme. Elle sera un fervent défenseur du CDJM comme lieu d'autorégulation. Sur le plan éditorial, CFDT-Journalistes poursuivra un objectif de journalisme au service de l'intérêt général, s'attendant aux sujets de notre époque avec rigueur et respect des personnes. Dans ce cadre seront valorisées les initiatives de lutte contre les stéréotypes et d'inclusion. Un traitement médiatique sérieux et à la hauteur des grands enjeux (climat...) sera recherché.

Sur le plan du dialogue avec les citoyens, CFDT-Journalistes défendra l'éducation aux médias et les droits des intervenants journalistes qui la font vivre, ainsi que la mise en place d'une obligation de transparence par les médias sur les conditions de fabrication de l'information. CFDT-Journalistes assurera cette défense de la profession "en solo" ou avec les autres syndicats en fonction du sujet, en poursuivant le double objectif de porter une voix unie et forte et d'exister également individuellement.

2. **SAVOIR : MONTER EN COMPÉTENCES SUR LES DROITS**

Les questions propres aux journalistes sont complexes et nécessitent de transmettre les connaissances déjà acquises (sur la Convention collective des journalistes, le Code du Travail, l'historique des lois et grands débats nous concernant, la jurisprudence...) et de gagner en compétences sur les points où sont identifiées des lacunes. Cela est capital pour les membres du conseil national, qui sont l'organe central d'expertise sur ces questions au sein de la CFDT. Capital aussi pour former les adhérents et les militants sur les questions propres aux journalistes, en vue de mieux les défendre et de convaincre de nouveaux adhérents.

Chaque membre du conseil national aura en charge un sujet de veille et d'expertise, en vue d'être une ressource pour le collectif, avec la possibilité de s'appuyer au besoin sur des ressources externes. Exemples : liberté de la presse, IA, PQR, retraite des journalistes, chômage des journalistes, pigistes, relations avec la police/la justice, diversité dans la profession, etc.

En vue de fixer les connaissances, les membres du conseil national réaliseront des fiches pratico-pratiques sur ces thèmes (à distinguer des cahiers revendicatifs, qui sont eux revendicatifs). Cela avec l'aide de juristes et autres ressources fédérales, confédérales, voire des ressources extérieures.

Ces connaissances seront diffusées aux adhérents, via l'envoi de ces fiches, l'organisation de webinaires, de formations en présentiel... Exemple : quels droits au chômage, quelles réactions aux diverses entraves....

CFDT-Journalistes veillera à tirer profit des propositions de formation de la FEJ et de la FIJ et à faire ruisseler ce savoir au maximum vers notre réseau militant.

3. **DIFFUSER : FAIRE CONNAÎTRE NOS POSITIONS**

En vue de gagner en réactivité et efficacité lorsque nous sommes interrogés sur ce que nous pensons de certains sujets, mais aussi en vue de mieux faire connaître notre regard à nos adhérents, futurs adhérents et électeurs, et d'éviter les risques de la transmission orale, il convient, autant que possible, d'écrire nos positions et revendications, de les faire connaître et de les conserver de façon intelligible.

Les membres du conseil national établiront des cahiers de revendications précis, sujet par sujet. Lors du mandat 2025-2029 il sera nécessaire d'avancer notamment sur les questions d'indépendance juridique des rédactions, d'encadrement de l'intelligence artificielle, etc.

CFDT-Journalistes affirmera ses valeurs en opposition à celles de l'extrême-droite et réfléchira à la place des médias pour éviter la propagation des idées d'extrême-droite, défendra la liberté de la presse, l'accès des citoyens à une information de qualité, et surtout revendiquera des leviers précis pour mettre en œuvre ces revendications.

Les membres du conseil national s'attacheront à mieux connaître les travaux des instances paritaires et les mandats CFDT qui y siègent (CCIJP, Audiens, Afdas, CDJM..., écoles de journalisme...) et participeront à la définition des positions à y tenir.

CFDT-Journalistes fera connaître les positions et l'actualité des sections auprès du grand public (site, réseaux sociaux, Profession journaliste, relations presse...), en conservant le niveau actuel, et en améliorant la présence sur les réseaux sociaux, et s'attachera à rendre accessibles ses positions et actions, en les présentant sur le site CFDT-Journalistes de façon à y accéder facilement (communiqués/cahiers revendicatifs...).

4. RELIER : ÊTRE AU SERVICE D'UN RÉSEAU D'ADHÉRENTS ET MILITANTS DYNAMIQUE

CFDT-Journalistes s'attachera à améliorer sa connaissance du réseau d'adhérents, en lien avec les syndicats (zones géographiques, entreprises...), à repérer leurs compétences et aptitudes en vue de les mobiliser et de leur apporter des informations et propositions militantes qui les nourrissent. L'outil du sondage pourra être utilisé. Les adhérents et sections pourront être associés aux travaux de la CFDT Journalistes par des groupes de travail thématiques ponctuels ou permanents. Un esprit de communauté et d'entraide sera valorisé, en poursuivant le groupe Whatsapp "Réseau journalistes CFDT", réservé au premier cercle de militants, ou par tout autre outil.

Le pôle pigistes poursuivra sa structuration en soutien à ses adhérents les plus isolés et en veillant à les mobiliser.

Les membres du conseil national garderont toujours présent à l'esprit la nécessité d'être à l'écoute des attentes notamment des jeunes et des personnes issues de la diversité. Une réflexion sur les nouvelles formes d'engagement sera conduite en vue de bâtir la CFDT-journalistes de demain.

CFDT-Journalistes essaiera de tisser des liens avec d'autres secteurs professionnels via leurs représentants CFDT (policiers, cadres, enseignants...) dans le but de vivre en interne le dialogue prôné au plan national entre les journalistes et les autres acteurs de notre société et de faire comprendre et faire vivre le rôle du journalisme dans la société au sein des structures CFDT.